



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 octobre 2004

*au siège de l'U.D.S.P.M.
16 & 18 rue Laurent Dérames à Reims*

Etaient présents :

Lt. col GOULET, Sainte Menehould
Lt BELLOCQ, Sainte Menehould
Lt col DAROQUE, Reims
Cdt FOUQUET, Reims
Cne GOGNIES, Reims
A/C DUTILLET, Reims
Maj TREVET, Reims
Cne KESTLER, SDIS 51
Cne PETIT, Vitry le François
Cne BLOT, Sézanne
Lt HAUTEM, Villers-Marmery
Lt. CHABANOIS, Sermaize-les-Bains
Lt DEGREMONT, Muizon
Lt. MATHIEU, Vertus
Lt JAMBE, Montmirail
Lt VILLETTE, Dormans
Lt LE BIHAN, Aÿ
Lt STOCKER, Esternay
Lt MARTINVAL, Tours sur Marne
Lt. PERNET, Fagnières
A/C THOMASSIN, Pringy
A/C LEGENTIL, Thibie
S/C PRUVOST, Vitry-le-François

Absents excusés :

Colonel BONNETON, SDIS 51
Médecin Col. GILLET, SDIS 51
Lieutenant POIREL, Sézanne
Lt. CAROUGE, Anglure
A/C LEFEVRE, Saint-Chéron
C/C SCHMIT, Châlons-en-
Champagne

Absents non excusés :

Adj MARTIN-PRIN, Dampierre-
le-Château
C/C MACHINET, Dampierre-
le-Château
Lt ROULOT, Fère-Champenoise

***Le lt. colonel François GOULET président de l'U.D.S.P.M
ouvre la séance à 14 h 30.***

***Il souhaite la bienvenue aux administrateurs présents et
excuse ceux qui sont empêchés.***

Le président rend ensuite hommage au capitaine Serge GOGNIES qui cesse, ce jour même, ses fonctions de secrétaire général de l'U.D.S.P.M après avoir consacré 25 années aux sapeurs-pompiers marnais et à notre Union. Un quart de siècle durant lequel il a effectué un travail considérable avec un dévouement sans faille et beaucoup de passion. Lui renouvelant ses remerciements, le Lt. colonel François GOULET s'est dit particulièrement heureux de le voir rester administrateur, avant de formuler des vœux de prompt rétablissement à l'intention de ses parents actuellement souffrants.

Visiblement très ému, le capitaine Serge GOGNIES remercie le président de ses élogieuses paroles et fait savoir à l'assemblée qu'il s'était fixé l'âge de 60 ans comme limite dans sa fonction de secrétaire général. Il souligne que cette passionnante mission lui a apporté beaucoup de satisfactions durant toutes ces années passées aux côtés des sapeurs-pompiers marnais actifs et retraités avec lesquels il a entretenu des relations de confiance et d'amitié. Avec le sentiment du devoir accompli, il conclut ses propos en souhaitant beaucoup de réussite à son successeur qui sera élu au cours du présent C.A.

Le capitaine Serge GOGNIES donne lecture de son dernier procès-verbal, celui du C.A du 10 mai 2004. Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Avant de quitter officiellement ses fonctions, il adresse ses félicitations et ses remerciements à Françoise pour sa compétence et pour son implication à ses côtés dans le secrétariat de l'U.D.S.P.M.

Vifs applaudissements de l'assemblée.

Le président reprend la parole pour saluer les promotions de trois administrateurs, le commandant Jean-Louis BLOT, le capitaine Serge

GOGNIES et le lieutenant Alain HAUTEM à qui il adresse ses sincères félicitations.

Il donne ensuite de rassurantes nouvelles du lieutenant René BIAL qui vient de subir une délicate intervention chirurgicale.

Le Lt. colonel René DAROQUE fait savoir à l'assemblée son ressentiment sur le peu de messages de sympathie reçus par notre collègue.

Rumeur d'étonnement parmi les administrateurs. Nombreux sont ceux qui apprennent, aujourd'hui même, cette information.

Comprenant leur étonnement, le président précise que l'information n'a été communiquée qu'aux administrateurs qui possèdent un fax ! Un fait qu'il regrette et qui ne se reproduira pas.

Le C.A adresse des vœux de prompt rétablissement et toute sa sympathie à René BIAL.

Le trésorier général dresse le bilan du congrès départemental de Reims qui présente un solde déficitaire de 9.990 euros, soit environ 2.000 euros de plus que l'an dernier. Ces chiffres s'expliquent, en partie, par la très forte délégation de sapeurs-pompiers et d'élus des départements de la Martinique et de la Réunion invitée à ce congrès.

Vives réactions parmi les administrateurs. Le commandant Jean-Louis BLOT déplore ce déficit regrettable, précisant qu'il est également imputable au nombre de places prévues pour les élus qui restent désespérément vides au banquet officiel.

Le lieutenant Alain HAUTEM précise qu'au moins la moitié des invités n'a pas répondu et qu'au niveau du contrôle des entrées, certains n'ont pas fait correctement leur travail. Le capitaine Michel PETIT déplore, lui aussi, ce fait en indiquant qu'il n'a malheureusement pas pu faire le bilan du contrôle des entrées et des placements aux tables n'ayant pu récupérer l'ensemble des fiches liées à ces contrôles.



Le capitaine Serge GOGNIES s'étonne de ces critiques en faisant remarquer qu'il n'y avait pratiquement pas de manque parmi les officiels. Il précise qu'il ne doit y avoir qu'un seul patron pour gérer le congrès et pour ce qui concerne les personnalités qui sont pompompiers, celles-ci ne doivent pas être écartées.

Le Lt.colonel François GOULET, clôt le débat en faisant savoir à l'assemblée que le seul patron du congrès départemental est le président de l'U.D.S.P.M. A cet effet, il précise que le congrès 2005 qui se déroulera le dimanche 29 mai au Mesnil-sur-Oger sera piloté par un comité d'organisation avec à sa tête les deux vice-présidents. Il a chargé le major Christian TREVET de l'organisation administrative et le lieutenant Alain HAUTEM de l'organisation technique. Il compte également sur l'implication de tous les administrateurs pour les aider dans leur tâche.

Toujours dans le cadre du congrès départemental 2005 et après une prise de contact avec la municipalité et les sapeurs-pompiers du C.P.I du Mesnil-sur-Oger, le président donne des informations sur les différents sites retenus pour l'assemblée générale, la revue, le défilé, le banquet officiel et confirme la participation de l'Harmonie Municipale « Les Chardonnay » de Vertus (40 exécutants). Afin d'éviter les nombreux déplacements des membres du C.E chargés de l'accueil des personnalités, le président demande au commandant Didier FOUQUET s'il veut bien remplir cette mission en lui précisant qu'il sera secondé au Mesnil-sur-Oger par l'adjudant-chef Patrick COLLOBERT, président de l'amicale du secteur de Vertus.

Accord du commandant Didier FOUQUET. Quant au respect des horaires, trop souvent défaillant il sera facilité, cette année, par la concentration des différents sites en centre ville.

Le lieutenant Alain HAUTEM interroge ses collègues de la commission des placements pour savoir s'ils souhaitent poursuivre, ou non, leur mission à ses côtés ?

Après un accord unanime, il leur demande de prendre note de la date de la prochaine réunion de cette commission et informe l'assemblée que le banquet officiel sera également ouvert aux non adhérents à partir de cette année, compte tenu des nombreuses demandes.

Le lieutenant Jean-Claude LE BIHAN informe le président et les administrateurs que le maire d'Aÿ a confirmé par courrier son accord pour l'organisation de la centième édition du congrès départemental le dimanche 21 mai 2006. Manifestation qui sera couplée avec l'inauguration des nouveaux locaux du centre de première intervention des sapeurs-pompiers d'Aÿ.

A la suite d'une déclaration du capitaine

Serge GOGNIES qui déplore que la nouvelle génération des chefs de centre ignore le rôle et / ou l'existence de l'U.D.S.P.M, de la F.N.S.P.F et de l'O.D.P, le Lt. colonel François GOULET précise qu'il est effectivement nécessaire de faire découvrir ou redécouvrir aux jeunes la culture associative en allant à leur rencontre par l'organisation de réunions dans les C.S.P de chaque arrondissement et en faisant passer le message dans notre organe de liaison départemental.

Le lieutenant Hubert DEGREMONT dresse le bilan des « Trois jours cyclistes de la Mame ». Cette manifestation organisée au mois de mai dernier, par le C.P.I de la Communauté de Communes Champagne Vesle au profit de l'œuvre des pupilles a permis de relier les 26 C.S.P et C.S départementaux à la force du mollet soit, un total de 704 kilomètres pendant le week-end de l'ascension. Une somme de 10 000 euros a été récoltée par ces cyclistes au grand cœur. Ils la remettront à l'O.D.P lors de son prochain C.A à Paris.

Seule ombre au tableau et malgré une large information, l'organisateur déplore d'avoir trouvé portes closes dans certains centres. Il se dit également mécontent du manque d'appui de la presse locale, alors qu' F.R. 3 Champagne-Ardenne a consacré et diffusé un reportage d'un peu plus de deux minutes au journal télévisé. Cette manifestation sportive et humanitaire sera reconduite en 2005 sur deux jours et trois étapes les 21 et 22 mai. Le commandant Jean-Louis BLOT adresse de chaleureuses félicitations au lieutenant Hubert DEGREMONT et à son équipe, précisant que pour une première, c'est une belle réussite.

Profitant de l'occasion, le capitaine Serge GOGNIES, administrateur national, informe ses collègues qu'il a également reçu un chèque d'un peu plus de 10 000 euros au profit de l'O.D.P de la part des organisateurs d'un semi-marathon qu'il remercie au nom de tous les orphelins de sapeurs-pompiers.

Le major Christian TREVET, rédacteur en chef de la revue départementale fait savoir à l'assemblée que le numéro 89 du Sapeur-Pompier Marnais est bouclé. Il se rendra la semaine prochaine au service de photocomposition pour la mise en page de la revue et faire le point avec l'éditeur sur la prospection publicitaire.

Précisant que la revue sera adressé individuellement à tous les adhérents de l'U.D.S.P.M début décembre, il remercie ses collègues pour les nombreux articles et photos qu'ils lui ont fait parvenir, leur rappelant également le besoin d'une photo d'identité récente pour mettre à jour l'organigramme de l'U.D.

En réponse à la question du lieutenant Gisèle STOCKER relative à une prospection publicitaire des bateaux de la Marne, le capitaine Serge GOGNIES lui fait savoir que l'U.D.S.P.M n'est pas au courant de cette affaire, mais qu'il poursuit son combat pour éviter tout démar-

chage abusif, tant à l'U.D qu'à l'O.D.P. Rebondissant sur le démarchage publicitaire, le président rappelle qu'il a très mal vécu le fax adressé au mois de septembre par le secrétaire général incitant des commerçants à refuser toute vente d'encarts publicitaires au profit de notre revue. Il rappelle que Monsieur Didier PAGES est dûment accrédité, qu'il fait correctement son travail et que les chefs de centres qui le souhaitent peuvent l'accompagner lors de son passage dans leur commune. Néanmoins, il lui sera rappelé par courrier l'obligation de prévenir la secrétaire de l'U.D du planning de son démarchage 2005 dans les communes de notre département.

Le Lt. colonel René DAROQUE dresse le bilan des voyages organisés par la commission des anciens. Si le voyage en Belgique s'est relativement bien déroulé malgré le peu de professionnalisme de l'autocariste, il exprime à l'assemblée ses regrets sur le faux pas qui l'a amené à annuler le second voyage à Montpellier et dans le département de l'Hérault, courant septembre, en parallèle au congrès national. Prévu pour cent personnes, ce voyage n'a recueilli que 25 inscriptions. Devant ce dédit, il a été obligé de prendre une rapide décision d'annulation qui a occasionné le versement par l'U.D de 2 000 euros en frais de désistement. Somme qui auraient été encore plus élevés sans cette rapidité d'action.

En réponse aux vives réactions des administrateurs, le capitaine Serge GOGNIES précise qu'il faut remettre les choses dans leur contexte. Il lui a été en effet, impossible de trouver un accord à l'amiable avec les nouveaux propriétaires du village de vacances, ainsi qu'un autre hébergement pour 25 personnes compte tenu de l'emprise du congrès national. Sévère coup de gueule du président qui déplore cette affaire traitée derrière son dos. Désormais, aucune avance d'argent ne pourra être faite sans son accord et sa signature.

C'est au tour du trésorier général de faire le point sur les finances à la date de la présente réunion. Il indique, qu'à ce jour, les liquidités sont d'environ 50 000 euros, sans la subvention du S.D.I.S. Il dresse ensuite la liste des unités du corps départemental qui n'ont pas renvoyé leurs fiches de cotisations mises à jour, puis énumère les noms des C.P.I relancés pour non paiement.

Après avoir précisé que dans le cadre des cotisations 2004 notre Union va perdre environ cent actifs pour un nombre d'anciens en constante augmentation, le capitaine Michel PETIT rappelle que ce sont toujours les mêmes unités qui ne payent jamais leurs cotisations. Il réclame leur exclusion.

Excédé, le président décide de faire parvenir aux maires de ces unités un dernier courrier en recommandé avec accusé de réception pour les informer que leurs sapeurs-pompiers seront radiés de la liste des adhé-



rents de l'U.D.S.P.M si le règlement des cotisations n'intervient pas avant le 31 décembre 2004. Une copie de ce courrier sera également adressée à chaque sapeur-pompier concerné en lui indiquant qu'il peut aussi cotiser à titre individuel.

A la suite de la cessation de fonction du capitaine Serge GOGNIES au poste de secrétaire général, le président informe l'assemblée des modifications suivantes : Françoise reprend en grande partie la charge de travail qu'effectuait le secrétaire général et devient responsable du secrétariat.

Son salaire est revu à la hausse avec un coefficient de 1,2, taux appliqué à la rémunération des moniteurs de secourisme. Les sujétions des membres du C.E sont également réétudiées. Soumises au vote, ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

ELECTIONS des MEMBRES DU BUREAU

Doyen d'âge, le président demande au lieutenant Pierre PERNET de présider le bureau de vote pour le renouvellement du Comité Exécutif de l'U.D.S.P.M.

Il annonce la candidature du lieutenant Hubert DEGREMONT au poste de secrétaire général et celle du capitaine Patrick KESTLER à celui de secrétaire adjoint. Les autres membres renouvellent leurs candidatures. Le vote a lieu à bulletins secrets.

A l'issue du dépouillement des 26 bulletins de vote, le lieutenant Pierre PERNET annonce les résultats suivants :

Président	Lieutenant-colonel François GOULET	24 voix
1 ^{er} vice-président	Major Christian TREVET	24 voix
2 ^{ème} vice-président	Lieutenant Alain HAUTEM	23 voix
Secrétaire général	Lieutenant Hubert DEGREMONT	23 voix
Secrétaire adjoint	Capitaine Patrick KESTLER	17 voix (élu)
	Caporal-chef Bernard SCHMIT	9 voix
Trésorier général	Adjudant-chef Claude DUTILLET	24 voix
Trésorier adjoint	Lieutenant Jean BELLOCQ	24 voix

félicitations à ces deux champions qui font honneur à notre département.

Il informe ensuite l'assemblée que la subvention pour l'organisation du cross départemental de La Chaussée-sur-Marne est en attente de règlement et déplore l'absence de retour des résultats des autres compétitions.

Rappel concernant le règlement des subventions :

- J.S.P : Sur présentation de factures acquittées par les associations,
- Autres sapeurs-pompiers marnais : Forfait de 3,5 euros par candidat à la réception des résultats.

En réponse au lieutenant Gisèle STOCKER qui demande si le sapeur-pompier de Béthon parti représenter le département à Cheefeald a pu bénéficier d'une subvention, le président répond que ses frais de déplacement ont été intégralement pris en charge par le S.D.I.S.51.

Après avoir reçu un représentant de la société Koné, le lieutenant Alain HAUTEM souhaite que l'actuel ascenseur de notre siège qui pose des problèmes de sécurité soit déclassé en monte-charge. IL est dans l'attente d'un nouveau devis pour le présenter au C.A. Dans l'attente, il sera apposé une étiquette sur chaque porte de l'appareil portant la mention « interdit au public ».

-0-

Avant de passer aux questions diverses, le trésorier général dresse l'inventaire du matériel restant en stock à l'U.D.S.P.M, notamment un nombre important de gants de travail. Après un tour de table, il est décidé d'en faire don aux jeunes sapeurs-pompiers.



Le président félicite les deux nouveaux membres du C.E et remercie les administrateurs de leur confiance avant de leur faire-part des nouvelles délégations de signatures.

Le commandant Didier FOUQUET se dit très mécontent de la politique de recrutement dans les unités pour ce qui concerne les anciens J.S.P âgés de plus de 16 ans. Avec amertume, il déplore le blocage de leurs dossiers de demande d'engagement.

L'adjudant-chef Jean-Pierre LEGENTIL est heureux de faire part à l'assemblée que notre département compte un champion du monde de bodybuilding avec le sergent Xavier DUDAULT et un champion de France de V.T.T avec l'adjudant Jacques DETRUISEUX, tous deux du C.S.P de Reims.

Le président et les membres du C.A de l'U.D.S.P.M adressent leurs

Questions diverses

Par courrier, le chef de corps de la commune de Beine-Nauroy souhaite savoir si la dotation en habillement mise en place par l'U.D en 1988 sera reconduite ?

Après avoir exposé son coût annuel, le trésorier général répond que cette dotation ne peut malheureusement plus être poursuivie, compte tenu des nouvelles normes liées à l'habillement des sapeurs-pompiers. A son tour, le capitaine Patrick KESTLER précise que dans la directive de 1993, c'est désormais une dépense obligatoire pour l'autorité d'emploi.

Le commandant Jean-Louis BLOT désire savoir quelle suite peut être donnée par l'U.D.S.P.M à la demande de l'école d'infirmerie pour ce qui concerne les frais de formation à l'A.F.P.S ?

Le président répond que les cours seront dispensés gratuitement par nos moniteurs et que le manuel sera fourni par l'hôpital. Il ne restera à leur charge que les frais de diplôme et de secrétariat, soit dix euros par personne.

Le président de l'U.D.S.P.M, **Lt. colonel François GOULET**
Le secrétaire Général, **Lt. Hubert DEGREMONT**